

AgauneInfo

Journal communal
Hiver 2025

Savoir marier mobilité
et sécurité ⁰³

Travaux : 3 des 9 projets
prioritaires au détail ⁰⁴⁻⁰⁶

Où s'informer des
événements de la
commune ? ¹⁴

Bienvenue en 2026 !



ÉDITO XAVIER LAVANCHY

Chères habitantes et chers habitants,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse les vœux les plus sincères de toute l'équipe municipale pour l'année 2026. Puisse-t-elle apporter à chacune et chacun santé, bonheur et énergie !

Pour notre commune, l'année 2025 s'achève sur des réalisations concrètes. Les écoles primaires et l'UAPE, désormais rénovées, offrent à nos enfants des locaux sécurisés, modernes et conformes aux exigences actuelles. Ces projets, menés avec rigueur par nos chefs de projet, illustrent la capacité de notre commune à concrétiser ses engagements dans le respect des crédits votés.

Dans les pages de ce numéro, vous découvrirez le premier chapitre d'un dossier spécial consacré aux grands projets qui dessineront le visage de Saint-Maurice dans les années à venir. La rénovation du lycée-collège, la construction de la HEP sur la Place de la Gare, la rénovation de la Rue de la Cime de l'Est ou encore l'aménagement de la nouvelle zone sportive Sous-le-Scex sont autant de chantiers qui témoignent de l'ambition de votre Conseil municipal : moderniser notre commune tout en préservant son âme et le plus possible son équilibre financier. Grâce à des partenariats solides et des mécanismes de financement adaptés, ces projets pourront voir le jour sans peser excessivement sur les budgets futurs.

Le Conseil municipal a en parallèle la volonté de rendre sa communication toujours plus transparente, accessible et immédiate. Pour cela, nous avons besoin de vous. Un sondage est mis à disposition dans ce numéro pour recueillir vos avis sur l'avenir d'Agaune Info. Merci d'y répondre. En 2026, l'administration communale lancera également une chaîne WhatsApp pour diffuser des informations en temps réel, en complément du nouveau site internet.

Pour clore en beauté 2025 et lancer avec enthousiasme 2026, et parce qu'on oublie souvent de les citer, je tiens à saluer de manière globale l'engagement de tous ceux et toutes celles qui, tout au long de l'année, contribuent à faire de Saint-Maurice un lieu où il fait bon vivre : employés communaux, enseignants, élus, bénévoles, et plus largement tous les citoyens et toutes les citoyennes qui s'impliquent pour le bien commun. Un tout grand merci à elles et à eux !

Et maintenant en route ensemble vers 2026 !

Sites flambants neufs

ÉCOLES **ESTELLE BAUR** Les travaux d'agrandissement du GSII et de l'UAPE, qui avaient commencé en 2024, sont achevés. L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 5 décembre dernier.

Depuis les mois de juillet et octobre 2024, le quartier des écoles primaires de Saint-Maurice a connu une mue importante. L'objectif ? Des agrandissements du GSII et de l'UAPE, comme l'explique Didier Rouiller, chef du service urbanisme et bâtiments de la commune. « Concernant le GSII (Groupe scolaire II, sachant que le Groupe scolaire I correspond au bâtiment scolaire le long du Chemin de la Tuilerie), il s'agissait d'adapter une école construite dans les années 70 aux besoins actuels, en termes de normes sismiques notamment. Les travaux ont ainsi permis la suppression des barrières architecturales, l'augmentation de la capacité d'accueil et la libération de la place dans le GSI. En ce qui concerne les locaux de l'UAPE, ils étaient trop petits, contraignant les enfants à être répartis sur deux sites. Les travaux ont dégagé un nouveau potentiel de surface qui permettra peut-être à l'avenir de créer une nurserie. »

Des améliorations visibles

Ces travaux aux coûts importants – 7 340 000 francs pour le GSII; 1 470 000 pour l'UAPE (TTC) – offrent aujourd'hui des espaces plus confortables et cohérents, avec une zone d'accueil pour les parents et une zone administrative plus claires, une salle des maîtres plus fonctionnelle, un noyau central vivant

être revue, les travaux ayant révélé que l'isolation était gorgée d'eau (projet estimé à 85 000 francs TTC).

« Le GSI et la salle de gymnastique de l'école primaire, qui sont d'anciens bâtiments, demandent toujours plus d'entretien. Le chauffage devra être remplacé et la toiture refaite, selon les possibilités à moyen ou long terme », précise Didier Rouiller. « Les cours d'école pourraient également faire l'objet d'un projet futur, la tendance n'étant plus aux grandes surfaces en enrobé, mais aux surfaces perméables permettant de lutter contre les îlots de chaleur. »

Grâce aux travaux, les espaces sont aujourd'hui mieux définis. DR



Les bâtiments ont acquis plus de luminosité et de modernité. DR

et polyvalent, plus d'espaces éducatifs, ainsi que des salles de classe et des sanitaires entièrement rinnovés. Le CDTEA y trouve également la place nécessaire pour intégrer l'école. Du côté de l'UAPE, tous les enfants sont désormais réunis sur le même site, avec une séparation clarifiée entre les âges.

Ces rénovations et agrandissements ont également permis de mettre au jour la nécessité de futures interventions. L'étanchéité de la toiture plate existante du GSII devra par exemple

Inauguration festive

L'événement du 5 décembre dernier, organisé comme une soirée portes ouvertes, a permis au public de visiter les deux sites, de 17h00 à 18h45,

en présence des utilisateurs des locaux. Ceux-ci ont ainsi pu répondre aux questions des parents et des curieux. Une partie officielle comprenant un discours et un apéritif ont ensuite été offerts aux visiteurs d'un soir.

Saint-Maurice mise sur la sécurité et la mobilité douce

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

EVELYNE SAILLEN ET DIDIER LIARD (BUREAU D'INGÉNIEURS ARC GÉNIE CIVIL SA)

La commune continue d'avancer pour rendre les déplacements plus sûrs et plus agréables pour tout le monde. Prochain grand chantier : le réaménagement de la rue de la Cime de l'Est et de son carrefour avec l'Avenue du Simplon, un secteur en pleine transformation avec l'arrivée du nouveau quartier Saint-Laurent.



Avec les nouveaux immeubles et l'augmentation du trafic, il devenait nécessaire de repenser la circulation, les trottoirs et le stationnement. Objectif : permettre une cohabitation harmonieuse entre automobilistes, cyclistes et piétons.

Un trottoir traversant pour donner la priorité aux piétons

En collaboration avec le bureau d'Ingénieurs ARC Génie Civil et le Service cantonal de la mobilité, la commune va revoir les traversées piétonnes avec notamment la mise en œuvre d'un trottoir traversant au carrefour.

Ce dispositif, aussi appelé « trottoir continu », place clairement les piétons au centre : le trottoir reste au même niveau sur toute la traversée, et les voitures doivent franchir un petit dénivelé. Ce simple aménagement pousse naturellement les conducteurs à ralentir, un vrai plus pour la sécurité !



Un stationnement repensé sur la Rue de la Cime de l'Est

Dans le cadre de ce projet, la largeur de la chaussée sera réduite afin de limiter les vitesses pratiquées par les automobilistes, au profit du stationnement sur la Rue de la Cime de l'Est. Actuellement disposées en créneaux, les places de parc seront désormais aménagées perpendiculairement à la voie de circulation.

Ce nouveau mode d'organisation permettra d'optimiser l'utilisation de l'espace disponible tout en facilitant les manœuvres de parage.

Une piste cyclable sur l'Avenue du Simplon

L'Avenue du Simplon va elle aussi être redimensionnée avec, à terme, la construction d'une piste cyclable séparée du trafic motorisé pour répondre aux objectifs de l'axe cyclable cantonal défini dans ce secteur.

Dans un premier temps, le projet de réaménagement du carrefour avec la Rue de la Cime de l'Est prévoit le marquage de deux bandes cyclables pour pouvoir ensuite facilement intégrer les aménagements projetés le long de l'Avenue du Simplon, favorisant ainsi les déplacements des modes doux (piétons et vélos) en toute sécurité.

Un aménagement paysager de qualité

Les aspects environnementaux et paysagers font également l'objet d'une attention particulière avec la création d'espaces verts arborisés qui contribueront à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Ces aménagements ainsi que le choix d'un revêtement perméable pour les espaces de stationnement favoriseront d'autre part l'infiltration directe des eaux de surface, limitant ainsi les débits de crues des cours d'eau et des collecteurs du réseau communal d'évacuation des eaux.

Un projet dans une vision plus large

Le réaménagement de la Rue de la Cime de l'Est s'inscrit dans une démarche globale de la commune : repenser la mobilité dans les quartiers en plein développement pour offrir à tous un espace public plus sûr, fluide et convivial.

Saint-Maurice en mouvement : l'état des lieux des 9 projets prioritaires (chapitre 1)

NOUS INTERVENONS DANS VOS QUARTIERS XAVIER LAVANCHY

Saint-Maurice est en pleine transformation. Le président de la commune vous explique les principaux projets qui la concerneront directement ces prochaines années.

Notre commune s'engage résolument dans la modernisation de ses infrastructures, l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et la transition écologique.

Ces investissements nécessaires vont remodeler le visage de notre ville mais aussi impacter les futurs budgets, même si les aménagements trouvés ou en voie d'être négociés (subventions, étalement des paiements) permettent d'affronter ces exercices budgétaires avec sérénité. Je vous propose en deux épisodes un tour d'horizon détaillé de l'état d'avancement des neuf plus grands projets qui s'étaleront au moins sur les dix prochaines années, voire dans un horizon plus lointain (état au 1er novembre 2025).

1. Rénovation du lycée-collège de Saint-Maurice

Temporalité

Le parlement cantonal a donné son accord définitif à un crédit d'engagement de l'ordre de 85,6 millions en vue de la rénovation complète du lycée-collège de Saint-Maurice. Le projet se trouve actuellement en processus d'autorisation de construire auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC). Aucune opposition n'a été déposée dans la procédure de mise à l'enquête. La décision est attendue au plus tôt au début du second semestre 2026. Il est toutefois possible que des travaux préparatoires commencent, sur décision anticipée de

début des travaux, au printemps 2026 (démolition de la salle C et du bâtiment Dubois). Ces travaux nécessiteront la fermeture définitive de la partie nord de la Rue Saint-Sigismond à la circulation des TIM (transports individuels motorisés), soit des voitures et camions.

Les travaux débiteront ensuite d'une part par la rénovation de l'internat et du nouveau pavillon et d'autre part par la construction des salles de gymnastique (camp-du-Scex). Le collège restera en

utilisation pendant toute la durée des travaux. Il est prévu que le chantier soit livré à la rentrée d'août 2030.

Autorité compétente

Le Service des infrastructures et bâtiments de l'Etat du Valais (SIP) a la charge du suivi de l'entier des travaux.

Budget à prévoir pour la commune

La commune participe en principe à hauteur de 7,55 millions de francs à ces travaux (10% du montant global à charge du canton), 10 millions étant pris en charge par l'abbaye. Les modalités de paiement (étalement de la contribution à long terme) sont en cours de discussion avec le Conseil d'Etat.



Le collège restera en utilisation durant toute la durée des travaux, prévue jusqu'à la rentrée d'août 2030. DR



La Place de la Gare changera entièrement de visage. Les importants travaux qui s'y dérouleront devraient commencer au second semestre 2027. DR

2. Construction de la HEP, démolition de l'arsenal, développement d'un quartier d'habitations (plan de quartier)

Temporalité :

- HEP : dès la fin du concours d'architecture, le projet de construction se trouve en période de développement. Il est prévu, dans un planning optimiste, que le crédit d'engagement soit présenté au Parlement valaisan en septembre 2026. Le projet devra ensuite faire l'objet d'une mise à l'enquête auprès de la CCC. Après autorisation, les travaux pourraient débuter dans le second semestre 2027 pour une livraison prévue à la rentrée d'août 2030. Il n'est pas impossible qu'une à deux années de décalage soi(en)t à prévoir dans le processus complet.

- Travaux préparatoires : des travaux doivent être entrepris pour permettre le démarrage du chantier HEP. Ils sont le déplacement du P+R au sud de l'ancienne gare aux marchandises et la démolition d'une partie ou de tout l'arsenal actuel. Ils devraient intervenir dans le courant de l'année 2027 afin de permettre la construction du bâtiment principal.

- Place de la Gare : ce projet vise à réha-

biliter l'entier de la Place de la Gare après la construction de la HEP soit, à ce jour, aux alentours de 2030. Une étude dans ce sens sera lancée en 2026 pour accompagner le développement du projet de la HEP.

- Développement du quartier d'habitations : les propriétaires des parcelles concernées, ArmaSuisse, CFF Immobilier (après la reprise du bâtiment de la bourgeoisie) et PostImmobilier, vont lancer, dès 2026, les études en vue de l'élaboration d'un plan de quartier qui verra sa concrétisation dès l'adoption du nouveau PAZ communal, soit vraisemblablement dès 2030.

Autorité compétente

- HEP : une première décision est attendue du Parlement pour septembre 2026 a priori. Le SIP sera chargé ensuite du suivi du chantier.

- P+R : selon la lettre d'intention signée entre commune, canton et CFF immobilier, la commune est maître d'ouvrage du déplacement. L'ouvrage sera mis à l'enquête en juin 2026 et portée au budget 2027. Les travaux devraient se dérouler dans le courant du premier semestre 2027.

- Démolition des bâtiments de l'arsenal : cette phase est actuellement en discussion entre commune et Arma Suisse.

- Place de la Gare : comme pour le P+R, la commune sera maître d'ouvrage de la réalisation de ce projet. La commune et les CFF doivent encore signer dans ce sens une convention gare consacrant l'utilisation publique de la zone.

- Quartier d'habitations : les trois partenaires présenteront, selon un processus d'enquête publique, le plan de quartier à l'autorité communale dès conception mais au plus tôt après l'homologation du PAZ.

Budget à prévoir pour la commune

- HEP : la commune participe en principe à hauteur de 5 millions de francs à ces travaux (10% du montant global à charge du canton). Ce chiffre se fonde encore sur une estimation. Il devra être réévalué lors de la demande du crédit d'engagement auprès du Parlement cantonal. Comme pour le collège (discussion globale), les modalités de paiement (étalement de la contribution à long terme) sont en cours de discussion avec le Conseil d'Etat.

- P+R : ces travaux font l'objet à ce stade d'une estimation à hauteur de 1,2 million (hors honoraires). Ils sont financés par le produit de l'échange bourgeoisie-CFF Immobilier et commune et par la première partie de la subvention cantonale SDM de 3,6 millions d'ores et déjà attribuée dans le cadre du projet global du Plateau de la Gare.

- Démolition des bâtiments de l'arsenal : ces travaux sont à la charge du propriétaire. La commune y participera selon accord encore à négocier dans la mesure des terrains acquis (environ 800 m²) afin de permettre la construction de la HEP.

- Place de la Gare : la commune consacra environ, selon les estimations actuelles, 4 millions de francs pour la réalisation de ce chantier. Le financement sera assuré par le solde du produit de l'échange bourgeoisie-CFF Immobilier et commune, par le solde de la subvention cantonale SDM dont il est question ci-dessus et par une subvention de la Confédération dans le cadre du PA5 (environ 30%).

- Développement du quartier d'habitations : le financement du développement du quartier sera assuré par les propriétaires des parcelles.

Il est rappelé que l'ensemble du projet prévoit l'implantation de la HEP sur la Place de la Gare. Cette école accueillera à terme 600 étudiants et 170 collaborateurs dans un nouvel environnement. Par ailleurs, un nouveau quartier d'habitations, s'il est réalisé pleinement, verra la construction de cinq nouveaux immeubles locatifs.

3. Démolition du camp du Scex et nouvelle zone sportive

Temporalité

- Le camp du Scex sera déconstruit dès le début de l'année 2026 pour permettre la construction de deux salles de gymnastique dans le cadre du projet de la rénovation/extension du collège.

- La nouvelle zone sportive Sous-le-Scex est actuellement en construction

(nouvelle buvette et nouveaux vestiaires). Un terrain de football devrait encore être construit sur deux ans répartis sur les exercices 2026 et 2027 selon décision finale dans le cadre du budget 2026 (crédit d'engagement déjà accepté en décembre 2023).

- Un accord a déjà été conclu avec le Service cantonal de l'enseignement. Les terrains seront mis gratuitement à disposition du collège en échange d'une utilisation libre de toutes les salles de gymnastique du collège (quatre à l'avenir) par les associations sportives de la commune hors des heures d'enseignement.

Autorité compétente : l'autorisation de construire a été délivrée par la CCC. La commune de Saint-Maurice est maître de l'ouvrage.

Budget à prévoir pour la commune
le crédit d'engagement (crédit d'engagement et crédit supplémentaire encore

débatu dans le cadre du budget 2026) est aujourd'hui de l'ordre de 3,8 millions. Il comprend la construction en cours et celle du terrain de football. Il est réparti sur trois exercices du budget communal. Une contribution unique du FC St-Maurice de 100 000 francs pour lui réserver l'utilisation de la buvette est intégrée à ce budget. Des subventions cantonales estimées à plus de 100 000 francs pourront également être portées en déduction de l'engagement communal.

Le chapitre 2 recouvrant les projets de construction de l'EMS Saint-Jacques, réseau de CAD SATOM, liaison FuturoStep et eau potable avec Bex, rénovation de la Grand-Rue, agrandissement et traitement de l'eau à la Rasse, ainsi que la passerelle de Norto feront l'objet d'une présentation dans le prochain Agaune Info.



Le paulownia du parc de la Tuilerie n'est plus

ENVIRONNEMENT AUGUSTINE RAPPAZ

Certains se souviennent encore de l'arbre aux fleurs mauves qui apparaissaient au printemps, dans le parc de la Tuilerie, à côté de la maison des Arts.

Mais qui était-il ?

De la famille des Paulowniaceae, l'arbre en question était originaire d'Asie de l'Est, où il est cultivé pour son bois. Avec une croissance très rapide et la production de dizaines de milliers de graines chaque année, il est classé, sous nos latitudes, comme espèce néophyte envahissante.

Puisque cet arbre est considéré comme une menace pour la biodiversité, le canton du Valais recommande son élimination sur toutes les parcelles où poussent les paulownias.

La commune, chargée de transmettre les directives cantonales, a relayé l'information aux propriétaires des parcelles hébergeant ces arbres, pour les informer de leur caractère envahissant et leur demander de les remplacer.

Dans son devoir d'exemplarité et consciente de la menace que constituait le paulownia du parc de la Tuilerie pour la biodiversité locale, la commune a décidé son abattage en octobre dernier.

Il sera prochainement remplacé par un arbre indigène, planté un peu plus loin dans le parc de la Tuilerie, pour ne pas abîmer les façades de la Maison des Arts.



Il est prévu qu'une espèce indigène remplace le paulownia abattu.DR

La Renouée du Japon

ENVIRONNEMENT JOHAN PACCOLAT

La Renouée du Japon est une plante vivace qui peut atteindre facilement 3 mètres de haut. Seule la partie souterraine de la plante survit en hiver.



Sa tige est tachetée de rouge foncé, elle est creuse, lisse et sans poil.

Ses feuilles sont en forme de cœur, avec une petite peau brune sur la base de la feuille. Elle fait des grappes de petites fleurs blanches.

Pour lutter contre la Renouée, il faut réussir à arracher les plantes (celles qui sont isolées) avec le système racinaire. Pour les zones qui sont bien infestées, il faut faire appel à un professionnel pour effectuer une fauche et l'emploi de produit chimique avec aspersion foliaire, de préférence à sève descendante.

Pour la fauche ne jamais utiliser de débroussailluse, car des fragments de plantes vont être projetés au loin. Il faut bien nettoyer les outils après les travaux, car même de petits fragments peuvent donner naissance à une nouvelle plante.

Quand vous avez finalement réussi à vous en débarrasser, vous pouvez planter une espèce indigène à la place, pour éviter de laisser le terrain à nu et que la plante ne recolonise le site. Pour l'élimination, ne l'amenez surtout pas au compost communal; il convient de l'apporter au triage forestier ou à la déchetterie, en évitant d'en perdre sur le chemin qui vous y mène.

Une heure pour garantir l'accompagnement mère-enfant

INTÉGRATION AUDREY ARLETTAZ-MARET

Le service de l'intégration est à la recherche de bénévoles. Engagez-vous pour le projet d'accompagnement mère-enfant à raison d'une heure par semaine.

Le projet d'accompagnement mère-enfant met en contact un.e bénévole avec une famille migrante (un parent et son enfant) une fois par semaine après l'école, pendant 30 à 60 min. durant l'année scolaire. Tous les trois réalisent des exercices proposés par les enseignant.e.s, les devoirs et parlent de ce qui se passe à l'école.

L'accompagnement mère-enfant a pour but de faciliter l'intégration des familles migrantes confrontées aux exigences du système scolaire valaisan. Ce projet est proposé aux élèves migrants de l'école primaire qui se trouvent en difficultés scolaires et/ou en difficultés d'intégration. Il a été créé par le Centre Suisses-Immigrés à Sion et il existe dans de nombreuses régions en Valais.

Le projet permet à :

- l'élève d'améliorer sa manière de faire les devoirs.
- la maman de mieux comprendre le fonctionnement de l'école, trouver l'occasion de parler français et de tisser des liens.
- le-la bénévole se sent utile tout en découvrant d'autres cultures. Il-elle peut faire connaître les cours de français et d'autres activités favorisant l'intégration.

En cas d'intérêt ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la déléguée à l'intégration qui veille au bon déroulement du projet, participe à son organisation et met en contact les familles avec les bénévoles.

→ [Bureau à l'intégration / 079 922 04 65 / \[integration@st-maurice.ch\]\(mailto:integration@st-maurice.ch\)](#)

Halte-garderie multiculturelle



Tous les lundis après-midi, hors vacances scolaires, une garderie multiculturelle est proposée aux habitants de Saint-Maurice et de la région. Les parents peuvent confier à des professionnelles leurs enfants âgés de 18 mois à 5 ans (inclus) à la Tuilerie pendant une période de deux heures.

Cette halte-garderie vient s'ajouter à l'offre de la crèche, sans pour autant entrer en concurrence avec elle. Son objectif est d'offrir un espace d'apprentissage de vivre ensemble entre cultures différentes aux enfants de familles migrantes et aux enfants suisses. Ce lieu est à la fois un endroit de socialisation et de préparation à l'école.

Elle offre également une possibilité de garde pour les enfants des parents qui suivent les cours de français proposés par le bureau à l'intégration.

L'inscription se fait directement sur place, ce qui permet une flexibilité pour la fréquentation. Aussi, une participation financière de 5 francs par enfant sera demandée lors de l'inscription.

Semaine d'action contre le racisme

INTÉGRATION AUDREY ARLETTAZ-MARET

Chaque année des actions de sensibilisation contre les discriminations raciales sont organisées la semaine du 21 mars, date qui commémore la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, mise sur pied par l'ONU. Cette date rappelle ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre l'apartheid.

Pour cette année 2026, le thème choisi est « Les jeunes face au racisme ». Diverses actions pour les jeunes entre 12 et 25 ans seront proposées sur le territoire. L'idée est d'aborder plusieurs domaines dans lesquels le racisme se déploie, comme l'école, la formation, l'apprentissage, le sport, les loisirs, le travail, le numérique, la santé mentale ou encore l'identité.

Le bureau d'intégration travaille en étroite collaboration avec diverses organisations et entités communales pour mettre en place des initiatives dans les différentes localités de la région.

- De plus amples détails seront disponibles sur le site internet de la commune et auprès du bureau de l'intégration.

Opération «Coup de balais»: unissons nos efforts et mobilisons-nous !

ENVIRONNEMENT AUGUSTINE RAPPAZ ET EVELYNE SAILLEN

La commune vous invite à participer à ses actions citoyennes, afin de purifier les rues de la ville.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année, environ 4500 milliards de mégots de cigarette, représentant près de 75 % des cigarettes consommées, finissent dans la nature, polluent nos villes, nos rivières et plus largement, les océans. Composés de plus de 5000 produits chimiques, ces déchets mettent jusqu'à douze ans à se décomposer et peuvent contaminer jusqu'à 1000 litres d'eau chacun, nuisant aux sols, aux écosystèmes aquatiques et à la santé humaine.

Un défi sous forme de bouteille

En 2020, l'association « Objectif environnement » et « Summit Foundation » ont décidé de mener une action concrète contre la dissémination des mégots de cigarette dans la nature et ont lancé le Water Lover Challenge. Cette action vise à sensibiliser la population à cette problématique environnementale et à débarrasser la nature de ces déchets indésirables. Durant dix jours, entre le 20 et le 30 septembre de chaque année, chacun-e peut se munir d'une bouteille en PET et la remplir des mégots trouvés dans l'environnement. Il suffit ensuite de valider cette collecte par une photographie des bouteilles ainsi remplies et de l'envoyer aux organisateurs de cette action.

Sachant qu'une bouteille de 0,5 litre = 250 mégots environ, il a été possible de dénombrer, pour l'action 2025, qu'1 080 966 mégots a été collecté par 3577 personnes dans 11 pays, soit l'équivalent de 432 piscines olympiques préservées de la pollution*.

Saint-Maurice joue le jeu

Quelques collaborateurs de l'administration communales ont également pris une heure de leur temps libre pour s'équiper de gants et partir à la recherche de mégots disséminés dans les parcs,

les bords de routes et les parkings de Saint-Maurice. Même si un nettoyage hebdomadaire est effectué avec soin par l'équipe des travaux publics et espaces verts, ce sont près de 3000 mégots qui ont été collectés sur notre commune, en une heure.

Si vous désirez également participer, lors de l'édition 2026, du 20 au 30 septembre, restez attentifves aux diverses communications qui auront lieu dans le courant du mois d'août 2026 !

* Chiffres tirés du site officiel de Water Lover Challenge.



La collecte de certains employés de l'administration communale a permis de récolter près de 3000 mégots.

Appel aux citoyens et aux sociétés locales

Le Conseil municipal de Saint-Maurice a manifesté son engagement en faveur de la protection de l'environnement en répondant favorablement à un postulat présenté par le Conseil général. Ce postulat portait sur l'organisation d'une action baptisée « Coup de Balai » visant à lutter contre le littering, c'est-à-dire les dépôts sauvages de déchets dans l'espace public.

L'action se prépare pour le printemps prochain. Plus précisément, une opération collective de ramassage des déchets, ouverte à toutes et tous, aura lieu durant la matinée du 14 mars 2026 sur le territoire de Saint-Maurice. Cette initiative est organisée par la commune, en collaboration avec la Noble Bourgeoisie et le Parc naturel régional de la Vallée du Trient. Elle s'inscrit dans la continuité des efforts déjà entrepris pour préserver l'environnement local.

Ce sera l'occasion, pour chaque citoyen ainsi que pour toutes les sociétés locales, de s'impliquer concrètement

pour un Saint-Maurice plus propre et respectueux de son environnement. Moment idéal également pour manifester son engagement solidaire et contribuer activement à la protection de l'espace public !

Informations pratiques et inscriptions

Des informations complémentaires seront communiquées début 2026. Toutefois, il est déjà possible de s'inscrire à cette matinée citoyenne en utilisant le QR-Code ci-dessous, par courriel à l'adresse durabilite@st-maurice.ch ou par téléphone au 024 486 60 79.



Déductions fiscales pour les seniors

LA RUBRIQUE DU BRIC (NADIA MEROTTO, RÉPONDANTE POUR LE BRIC SENIORS)

Tout ce qu'il faut savoir au sujet des déductions fiscales auxquelles ont droit les seniors dans le canton du Valais.



Chaque début d'année, la déclaration fiscale revient comme un rendez-vous incontournable. Si beaucoup préfèrent confier cette tâche à un bureau spécialisé ou à une fondation, il est essentiel de fournir tous les documents nécessaires pour éviter de passer à côté de déductions fiscales importantes. Ces oublis peuvent avoir un impact significatif sur le montant de vos impôts.

Pour vous aider, voici un aperçu des déductions fiscales spécifiques aux seniors dans le canton du Valais.

1. Déduction pour les proches aidants

Les proches aidants peuvent bénéficier d'une déduction forfaitaire de 6000 francs (valable en 2025) s'ils apportent une aide régulière et substantielle à une personne âgée ou en situation de handicap. Un médecin ou le centre médico-social doit pouvoir attester de l'état de santé de la personne bénéficiaire et de l'aide apportée. Si plusieurs proches aidants accompagnent une même personne, la déduction est partagée entre eux.

→ **Bon à savoir :** Un conjoint aidant peut également faire valoir cette déduction.

2. Frais médicaux non couverts (dentiste, lunettes, appareil auditifs...)

En plus des primes d'assurance-maladie, les frais médicaux au sens large sont déductibles, à condition de fournir des justificatifs (factures, décomptes). Il convient de préciser que pour les médicaments, une ordonnance médicale pour pouvoir déduire ces frais est requise, le ticket de caisse ne suffit pas.

S'il y a des frais en lien avec la ligue pulmonaire, par exemple location d'appareil respiratoire, ils peuvent être déduits sous frais de handicap 2565b (Cf. ci-dessous).

3. Allocation pour impotence (API)

Les bénéficiaires d'une allocation pour impotence peuvent déduire un forfait sous l'onglet 2565b, selon le degré d'impotence :

- 2500 francs pour une impotence faible,
- 5000 francs pour une impotence moyenne,
- 7500 francs pour une impotence grave.

→ **À noter :** L'allocation pour impotence elle-même n'est pas un revenu imposable.

4. Déductions pour les frais d'EMS

Il existe différentes possibilités de déductions pour les personnes résidant en EMS. Il est donc important de choisir l'option la plus favorable.

- Les personnes en EMS **sans** allocation pour impotence : peuvent déduire un forfait de 40 francs par jour passé en EMS comme frais maladie. Les contribuables doivent produire les justificatifs utiles et détaillés qui sont remis par l'EMS.
- Les personnes en EMS **avec** allocation pour impotence : peuvent déduire les frais qui demeurent à leur charge comme frais handicap (2565b). Le montant de la déduction correspond à la facture du home, réduite d'un forfait mensuel de 1645 francs (arrêté du 12.09.2019). Il est aussi possible d'utiliser ces déductions pour les personnes sans allocation pour impotence, mais qui ont plus de soixante minutes d'aide par jour. Pour ces personnes, il convient de remplir le formulaire qui se trouve sur le site des contributions (questionnaire médical).

Exemple : calcul d'une déduction EMS avec allocation pour impotence

- Frais effectifs EMS : 50 000 francs
- Forfait annuel (1645 francs x 12) : 19 740 francs
- Montant déductible : 30 260 francs

Ces questions peuvent être complexes, c'est pourquoi il est conseillé, en cas de doutes ou de questions, de s'adresser à des experts fiscaux ou au service des contributions.

Le BRIC Seniors est la porte d'entrée pour toutes les questions portant sur la vie à la retraite.

→ **BRIC Seniors**
Av. du Théâtre 14, 1870 Monthey
024 565 80 86
bric@vs.prosenectute.ch
www.bric-seniors.ch

Chez Valtex, on revalorise les textiles usagés



C'est quoi Valtex ?

Valtex Multiservices SA est une entreprise à caractère social qui appartient à la coopérative CRTO, le Centre régional travail et orientation situé à Monthey. Son objectif est d'organiser des prestations d'insertion professionnelle pour des personnes à l'AI, au service social ou à l'assurance-chômage. À Saint-Maurice, elle occupe une trentaine d'employés, dont 20 à titre de réinsertion.

Les vêtements sont triés manuellement, en fonction de leur type et de leur saison. *Bertrand Girard*

ÉCONOMIE BERTRAND GIRARD

L'entreprise à caractère social traite 1500 tonnes de vêtements par année dans son centre de tri situé sur la route d'Epinassey.

Se débarrasser de ses habits usagés dans un container vert est devenu un réflexe pour beaucoup. Mais saviez-vous que son contenu est trié et revalorisé à Saint-Maurice ? Depuis le 1er juillet 2023, l'entreprise Valtex Multiservices SA (voir ci-contre) a en effet emménagé le long de la route d'Epinassey, sur un terrain appartenant à la Noble bourgeoisie. Agaune Info vous invite à plonger dans un de ces sacs d'habits.

Arrivée au dépôt et premier tri

Six tonnes d'habits par jours. C'est la quantité récoltée par les employés de Valtex dans ses 250 containers répartis entre Sion et Vevey. « Nous nous attendons à ne trouver que des vêtements qui pourraient encore être portés », indique Christian Sermier, directeur du CRTO (Centre régional travail et orientation), dont Valtex dépend. « Malheureusement, ça n'est de loin pas respecté. »

Il faut donc trier. Une partie de la marchandise pourra être revalorisée en seconde main dans l'une des deux boutiques Créature de l'entreprise, à Monthey et Martigny, ou en lots auprès de partenaires externes. Le reste sera recy-

clé ou vendu à des intermédiaires suisses, pour être réacheminé vers d'importants centres de tri en Belgique ou en Tunisie.

Le défi de la fast fashion

Avec l'expérience, l'entreprise sait dans quels containers trouver des vêtements de meilleure qualité. « C'est notamment le cas de ceux situés à Saint-Maurice », précise Christian Sermier.

L'explosion de la fast fashion, sous l'impulsion des sites chinois, met Valtex à rude épreuve. « Nous récupérons de plus en plus d'habits dont la qualité n'est pas suffisante pour les revaloriser », explique le directeur de la structure de réinsertion. « Nos acheteurs veulent baisser les tarifs pour la même raison. Le textile devient un déchet comme un autre, à l'exception que nous ne sommes pas subventionnés pour en assurer le recyclage. »

Le tri : une organisation bien huilée

Les lots conservés sont ensuite triés manuellement, par catégorie, selon leur type, la saison et leur propreté. Les habits qui en ont besoin passent par la blanchisserie tout équipée. « Nous renonçons à tout laver, car les clients sont habitués à

mettre les habits en machine en rentrant du magasin », précise Christian Sermier.

Actuellement, environ un tiers des récoltes passe par cette étape. « Nous souhaiterions augmenter cette part, mais cela nécessiterait d'automatiser l'opération », poursuit notre interlocuteur. « Mais ça n'est pas vraiment dans la culture d'une entreprise sociale comme la nôtre. »

L'étiquetage : des habits à prix réduits

Avant de repartir en boutique, les habits doivent passer par une dernière salle, celle de l'étiquetage. Les pièces standards se voient attribuer un prix fixe, en fonction de leur type. Pour celles qui se démarquent, comme certaines robes, les employées choisissent parmi une fourchette. Pour les pièces de marque, la responsabilité revient au gérant des magasins. « Nous avons déjà revendu un complet Yves Saint Laurent, qui est resté moins de deux heures en magasin », commente Christian Sermier.

Grâce à leurs prix attractifs, les boutiques rencontrent un franc succès. Elles sont réapprovisionnées deux fois par semaine. « En termes de volumes de vente, les résultats sont plutôt impressionnants », se réjouit le directeur. Elles offrent du moins une solution alternative locale et durable aux vêtements achetés sur certains sites en ligne.

24e Rassemblement des Saint-Maurice d'Europe



VIE COMMUNALE EVELYNE SAILLEN

Les 20 et 21 juin 2026, Saint-Maurice-en-Trièves accueillera pour la première fois cet événement.

Située dans le département de l'Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes, cette commune est entourée par les massifs du Vercors et du Dévoluy. Elle fait partie du territoire du Trièves, une région réputée pour ses paysages montagneux, ses vallées verdoyantes ainsi que son patrimoine naturel et culturel riche.

D'une superficie de 12,9 km², cette commune rurale compte environ 190 habitants, appelés les Lou San Maurizous. Son patrimoine local comprend notamment l'église paroissiale Saint-Maurice ainsi qu'une cheminée vestige de la fonderie d'or implantée à Saint-Maurice-en-Trièves, une région qui ne possède pas de gisements aurifères. Cette implantation est liée notamment à l'ouverture en 1878 de la ligne de chemin de fer Grenoble-Veynes.

Venez découvrir cette région et tisser des liens d'amitié avec la délégation agaunoise lors d'un voyage de quatre jours, du vendredi 19 juin au lundi 22 juin 2026.

Le voyage comprendra des nuitées à Chichilianne et Aix-les-Bains, où seront organisées diverses visites dans les environs.

Le samedi et le dimanche seront consacrés à la rencontre des représentant.e.s d'une quinzaine de villes et villages invité.e.s. Des stands de produits locaux, des animations, ainsi que des visites festives permettront aux participant.e.s de découvrir la région tout en échangeant.

La Municipalité apporte son soutien à cet événement, en raison du caractère de délégation de notre ville. Les frais individuels se montent à environ 560 francs par personne (tarif provisoire), comprenant une partie des repas, les activités et les hébergements.

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions seront limitées à 40 personnes, selon l'ordre d'arrivée. Pour vous inscrire merci d'utiliser le QR-code ci-dessous ou le lien : <https://bit.ly/rsme2026>

Il sera accessible dès le 26 janvier à 9h00

Une fois l'inscription confirmée, un acompte vous sera demandé pour valider votre participation.

→ Pour tout renseignement :
Evelyne Saillen
079 393 49 03



Saint-Maurice Sans Frontières : une nouvelle association tournée vers l'Europe

Une nouvelle association voit le jour à Saint-Maurice : Saint-Maurice Sans Frontières. Sa mission ? Organiser la participation de la délégation agaunoise aux rassemblements annuels des Saint-Maurice d'Europe, un événement qui réunit chaque année les communes européennes portant le nom du saint patron.

Le comité de l'association s'attelle à préparer minutieusement le programme du voyage : hébergements, repas, visites et diverses activités destinées aux participants. En lien étroit avec l'association faîtière des Saint-Maurice d'Europe et la commune organisatrice de l'année en cours, il veille à ce que chaque édition soit un moment de découverte, de convivialité et de partage entre les différentes délégations.

Avec Saint-Maurice Sans Frontières, la cité agaunoise affirme ainsi sa volonté de cultiver les liens d'amitié et de fraternité qui unissent les Saint-Maurice d'Europe.

Exposition «Vivre en Valais»

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

LAURETTE CACHAT



L'exposition a mis en avant d'authentiques témoignages.
Médiathèque Valais

La Médiathèque Valais de Saint-Maurice a accueilli dans ses locaux l'exposition « Vivre en Valais : regards sur une certaine (in) visibilité » de mi-octobre à mi-novembre.

Cette exposition a été conçue en 2024 pour les dix ans de Via Muleris et les quarante ans du Centre Suisse Immigrés (CSI). Elle a été présentée à Saint-Maurice en collaboration avec le Bureau de l'Intégration du district de Saint-Maurice qui fête ses dix ans d'existence.

Cette exposition a mis en valeur l'histoire de personnes « ordinaires », d'origine valaisanne ou vivant en Valais. Sous la supervision de leurs enseignantes, des étudiantes et des étudiants de la Haute Ecole de Travail social ont recueilli les récits de vie de femmes valaisannes âgées et de personnes ayant bénéficié de l'appui du CSI. Les entretiens ont porté sur le travail, la famille, la santé, la citoyenneté politique et sociale, ainsi que l'attachement au Valais. 21 portraits ont été créés, souvent touchants, favorisant les échanges sur les manières de vivre ensemble et sur l'intégration de toutes et tous.

Cette exposition a marqué le point d'orgue des manifestations prévues pour les dix ans du Bureau de l'Intégration.

Bientôt deux fois centenaire !

SOCIÉTÉ LOCALE ESTELLE BAUR

Depuis 1827, l'Orchestre du Collège et des Jeunesses Musicales de Saint-Maurice (OS-m) offre aux musiciens de demain de faire leurs premières gammes au sein d'une formation orchestrale.



L'Orchestre du Collège et des Jeunesses Musicales de Saint-Maurice fêtera bientôt ses 200 ans d'existence. Pourtant, les ambitions des chanoines qui l'ont fait naître sont toujours d'actualité : promouvoir la pratique amateur de la musique classique dans la région du Bas-Valais et du Chablais valaisan, animer la vie culturelle locale et offrir la possibilité aux musiciens de pratiquer le répertoire orchestral. Deux fois par année, l'OS-m enchante ainsi son public au Martolet. Son concert de Noël figure d'ailleurs au programme saisonnier du théâtre. Le dernier, qui a été interprété le 14 décembre, mêlait symphonie romantique et airs d'opéra, avec le jeune baryton britannique James Newby. « Nous promovons aussi régulièrement les étudiants de la HEMU en les engageant comme solistes ou comme renforts », explique Quentin Posva, président de l'OS-m.

Envie de tenter l'aventure...

Toutes les catégories d'âge sont représentées dans les rangs de l'orchestre : d'une quinzaine d'années à 80 ans passés ! Il en va de même des niveaux musicaux : « Des débutants côtoient des amateurs chevronnés. L'orchestre se donne aussi des objectifs pédagogiques et cette proximité entre les musiciens y contribue, puisqu'elle permet à tous ses membres de participer, selon son niveau, à la réussite des concerts. » Une approche qui enrichit et pérennise l'apprentissage de la pratique musicale dans notre canton : « Il y a peu – sinon pas, à l'exception

notable de l'Orchestre Valaisan Amateur, dont le fonctionnement est assez différent du nôtre – d'ensembles classiques amateurs dans le Bas-Valais. »

Tous les musiciens désireux de rejoindre l'orchestre peuvent donc le faire, sans audition ni expérience orchestrale préalable. « Nous demandons une cotisation annuelle de 50 francs – 25 francs pour les étudiants ou les personnes à la retraite – et tous les instruments présents dans un orchestre sont les bienvenus. Actuellement, nous recherchons particulièrement des violons. » Il est possible de découvrir l'ensemble en participant à une répétition, à n'importe quel moment de l'année; il suffit de s'annoncer auprès de Quentin Posva ou du directeur, Ernst Schelle.

... ou simplement de profiter du travail accompli ?

Pour écouter l'OS-m, rendez-vous au Martolet le 26 avril prochain. Au programme, de la musique des Balkans. « Ce répertoire se démarque par ses mélodies entraînantes alternant avec des moments de profonde mélancolique ». Des œuvres de Gerti Druga, Stevan Hristic, Olivier Truan et Goran Bregovic, dont plusieurs seront interprétées avec le violon solo de Gabrielle Maillard.

→ www.os-m.ch
→ Facebook « Orchestre du collège et des Jeunesses Musicales de St-Maurice »
Instagram (@orchestre_osm)

« Les Gens du Nord » débarquent !

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

COMITÉ DE CARNAVAL



Cette année, le vent du large souffle sur Saint-Maurice : les drakkars s'apprêtent à envahir la ville pour un carnaval aux accents du grand Nord. Casques à cornes, boucliers et bonne humeur seront vos armes pour affronter les festivités ! Le Petit Carnaval lèvera l'ancre vendredi 6 février au Roxy, avant la grande traversée du jeudi 12 au lundi 16 février.

C'est le jeudi 12 février à 21h00 précises, à la salle du Roxy, que sera donnée l'ouverture officielle du carnaval. A ce moment, l'autorité principale 2026 prendra possession des clés de la ville, sous les acclamations de la foule. Le peuple agaunois est cordialement invité à vivre ce moment unique et à embarquer pour une aventure festive digne des sagas nordiques !

Et pour clore ces jours de liesse, les chars du carnaval reprendront la mer le lundi soir, dans une dernière parade nocturne haute en couleur avant de jeter l'ancre jusqu'à l'an prochain.

Soirée d'information sur la « préparation à la retraite »

SENIORS

NADIA MEROTTO, RÉPONDANTE POUR LE BRIC SENIORS

BRIC
SENIORS
un service de
Pro Senectute Valais-Wallis
et du CMS Bas-Valais

Le Bureau Régional d'Information et de Coordination Seniors (BRIC Seniors), en collaboration avec les communes de Massongex, Vérossaz, Saint-Maurice et Collonges, organise une soirée d'information gratuite consacrée à la préparation à la retraite.

Cette rencontre se tiendra le mardi 10 février 2026 à l'Aula de la Tuilerie à Saint-Maurice à 18h30 et s'adressera aux personnes âgées de 60 à 65 ans domiciliées dans les communes partenaires.

Divers intervenants aborderont les aspects essentiels liés à cette nouvelle étape de vie : démarches administratives, aspects financiers et défis psychosociaux. L'objectif est d'aider chacune et chacun à envisager sereinement la transition vers la retraite, tout en découvrant les ressources disponibles dans la région.

Les personnes concernées recevront une invitation par courrier avec les informations pratiques en temps voulu. Une belle occasion de s'informer, d'échanger et de poser ses questions sur ce nouveau chapitre de vie.

Tous les événements de Saint-Maurice et environs

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS ESTELLE BAUR

Vous ne savez pas quoi faire ? Saint-Maurice regorge pourtant d'événements en tous genres, et ce chaque semaine ! Pour trouver l'inspiration, vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur saint-maurice.ch/agenda. Il est (presque) quotidiennement mis à jour et représente ainsi le canal d'informations le plus complet.

Des mémentos version papier sont également distribués dans certains commerces. Jusqu'alors mensuels, ils vous donneront dorénavant un aperçu des principaux rendez-vous des deux prochains mois. Attention : ils sont moins exhaustifs que l'agenda en ligne.

Vous pouvez aussi vous abonner au compte Facebook de « Saint Maurice Tourisme » ou à son compte Instagram (@saintmauricetourisme); vous y trouverez au moins une nouvelle publication quotidienne.

Enfin, écoutez Agaune Radio : plusieurs fois par jour, vous pouvez y entendre l'agenda des événements de la semaine.

Bien sûr, il est également possible de vous rendre à l'office du tourisme pour que l'on vous propose des idées à la carte. Celui-ci est ouvert le lundi après-midi, de 14h00 à 17h00, et du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

A noter qu'un partenariat avec les communes voisines de Lavey-Morcles et Evionnaz vous renseigne aussi sur leurs propres manifestations.



Interview de personnalités agaunoises

Théo Berdayes

VIE COMMUNALE **BERTRAND GIRARD**

À 23 ans, il a gravi les échelons du football régional pour s'imposer au FC Sion. Une aventure qui a débuté au pied de la falaise du Scex.

Les jeunes footballeurs agaunois regardent certainement le parcours de Théo Berdayes avec envie. Formé au FC St-Maurice, il poursuit son parcours à Monthey, avant d'intégrer les M15 du FC Sion. Désormais, il figure régulièrement dans le onze de départ de l'équipe première.

Théo, quels souvenirs gardes-tu de tes premiers pas sur les terrains, à Saint-Maurice ?

Surtout le plaisir de jouer avec mes copains d'école. Les matins avant les tournois, je me réveillais avant mes parents, tellement j'étais excité.

À douze ans, tu pars au FC Monthey. Tu rêvais déjà de devenir footballeur ?
Beaucoup de monde me disait que j'étais bon, mais à l'époque, je ne me posais pas de questions. J'ai gravi naturellement les échelons, via les sélections régionales. C'est seulement à 14 ans, quand j'ai rejoint le FC Sion, que mes ambitions ont changé.

Tu as tout le temps vécu en Valais : ce club, c'était quelque chose de spécial pour toi ?

Pour être honnête, j'ai grandi en étant fan du FC Barcelone. À la maison (*ndlr: ses deux parents sont espagnols*), on ne regardait pas le championnat suisse. En intégrant les sélections valaisannes, j'ai pu assister à la finale de la Coupe de Suisse, en 2015 à Bâle. C'est là que je me suis rendu compte à quel point ce club est spécial pour tout le canton.

Et le FC St-Maurice, tu as encore l'occasion de le voir jouer ?

Mes amis n'y jouent plus. Quand j'ai du temps, je préfère voir jouer mes frères,



Evan avec les M17 de Sion, et Nolan avec la 1re ligue de Monthey.

Tu as grandi et vis encore à Saint-Maurice : que représente cette ville pour toi ?

J'y ai tous mes souvenirs d'enfance. À l'école, la seule chose que l'on attendait, c'était la cloche pour aller taper du ballon dans la cour. Les études et le football m'ont amené à y passer moins de temps, mais ça reste chez moi.

Il y a quand même des occasions que tu ne raterais pas ?

J'aimais bien assister aux feux d'artifice, le 31 juillet. J'essaie aussi de passer chaque année au Trophée des espoirs valaisans.

Témoignage de l'«employé communal»

Hervé Schnorhk

VIE COMMUNALE **BERTRAND GIRARD**

Après une bonne vingtaine d'années au sein des CMS régionaux, il a pris sa retraite anticipée le 1^{er} octobre dernier.

Sa carrière, Hervé Schnorhk l'a passée aux soins des autres. Infirmier de formation, il prend la direction du Centre médico-social (CMS) du district de Saint-Maurice en 2005. Lors du regroupement des antennes régionales au sein du CMS Bas-Valais, en 2020, il devient responsable de l'aide et des soins à domicile. Il revient sur l'évolution du secteur.

Hervé Schnorhk, à vos débuts, le district était couvert par un peu plus de 20 collaborateurs de CMS, contre une cinquantaine aujourd'hui. Qu'est-ce qui explique cette augmentation ?

La principale, c'est que tout le monde souhaite rester chez soi le plus longtemps possible. Les évolutions techniques ont permis de réduire les durées d'hospitalisation et de prodiguer davantage de soins directement chez les patients.

Il semble y avoir aussi plus de concurrence !

En Valais, on compte une quinzaine d'acteurs privés. Leur émergence nous a obligés à revoir nos habitudes et à réfléchir davantage en termes économiques, ce à quoi ma génération de soignants n'était pas habituée. Il faut noter que les CMS publics suivent le mandat de prestations confié par l'Etat du Valais. Leur mission est donc plus étoffée.

Comment votre métier a-t-il changé ces vingt dernières années ?

Par le travail administratif. On est passé d'un extrême à un autre. Aujourd'hui, une infirmière à domicile passe la moitié de son

temps à travailler ses dossiers au cas où l'assurance-maladie lui demande des comptes. Nos équipes sont aussi devenues pluridisciplinaires. Elles comptent désormais infirmières, assistants en soins et santé communautaire et auxiliaires de santé.

Enfin, comment voyez-vous évoluer le secteur ?

Les soins à domicile sont appelés à couvrir plus de domaines. Le CMS Bas-Valais compte déjà, par exemple, des infirmières spécialisées (soins palliatifs, plaies et cicatrisation, santé mentale), ainsi que des diététiciens, ergothérapeutes et physiothérapeutes qui se déplacent chez les clients.



Nomination du nouveau chef du Service « Infrastructures & Énergies »



Le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer la nomination de **M. Fabrice Blanchut** (à gauche), domicilié à Collonges, en qualité de nouveau chef du Service « Infrastructures & Énergies » de la commune de Saint-Maurice. Il a pris ses fonctions le 1er décembre dernier.

Cette nomination fait suite au départ de **M. Ivan Parra** (à droite), lequel a occupé ce poste jusqu'au 30 septembre 2025. Après mise au concours, le Conseil municipal a officialisé la désignation de M. Blanchut lors d'une séance extraordinaire tenue le 23 septembre 2025.

Titulaire d'une formation de mécanicien-électricien et d'un diplôme fédéral de maintenance, M. Blanchut a acquis une solide expérience professionnelle, notamment au sein d'Alpiq, d'Hydro Exploitation et de GEH Riviera-Chablais, où il a occupé des fonctions de chef de projet et d'exploitation. M. Blanchut a notamment également exercé par le passé les fonctions de vice-président, puis de président de la commune de Collonges.

Le Conseil municipal se réjouit de pouvoir bénéficier de ses compétences techniques et managériales pour accompagner la mise en œuvre et le développement des nombreux projets en cours. Il lui souhaite plein succès dans ses nouvelles responsabilités au sein du comité de direction de la commune.

Donnez-nous votre avis

L'Agaune Info se veut avant tout un journal d'information communal. En parcourant ses pages, les habitants de Saint-Maurice et de sa région en apprennent plus sur les principaux enjeux que connaît la commune ainsi que ses projets de développement.

Ensuite seulement, et à condition qu'il reste de la place, le journal peut se transformer en vecteur d'informations concernant nos sociétés locales.

Que pensez-vous de ces stratégies définies par le Conseil municipal ? Comment jugez-vous la communication de ceux qui font vivre votre commune ? Participez à notre enquête de satisfaction en scannant le QR Code ci-contre (six questions entièrement anonymes). Merci d'avance pour votre retour !

Evaluation de la communication de la commune de Saint-Maurice



NOS AÎNÉS

Nonantième anniversaire

Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble de la commune adressent leurs meilleurs vœux pour le nonantième anniversaire de:



M. Gilbert Barman, né le 4 juin



Mme Tecla Campana Scotton, née le 23 septembre



Mme Rosette Puippe, née le 21 novembre

Journal communal N°75, hiver 2025-2026
Imprimé en Valais, papier sans bois, certifié FSC

Design: Forme.ch / Mise en page: pir2.ch
Tiré à 2500 exemplaires

L'Agaune Info paraît trois fois par année
Prochaine publication :
premier semestre 2026